

Mme Aziza AOUAD : Présidente Réseau ADDAER

Je suis très honorée de prendre part aux travaux des journées de conférences organisés par le Ministère de l'Intérieur sur l'INDH au profit des chefs de la division sociale. Je remercie particulièrement Monsieur le secrétaire général ainsi que la division de la formation des cadres de me permettre de partager avec vous la vision du secteur associatif à travers l'expérience du réseau ADDER dans la mise en place des projets de développement et de vous livrer quelques réflexions et idées, qui je l'espère pourraient consolider votre démarche opérationnelle dans la réalisation des objectifs de l'INDH.

Après une brève présentation du réseau, et un résumé sur les points forts de l'initiative royale, mon intervention comportera trois volets :

- le premier sera consacré à la participation du réseau dans le cadre du CMJ par la mise en place des projets de développement
- le deuxième volet me permettra de faire le bilan de cette opération et le diagnostic général sur l'intervention associative dans le cadre du développement
- je conclurai par des propositions pragmatiques quant à l'optimisation du secteur associatif dans la réalisation des objectifs de l'INDH.

Merci à l'avance de votre écoute.

Initiative Nationale pour le Développement Humain

Présentation, Expériences, Analyses et Perspectives associatives

Présentation d'ADDER.ma

Associations de développement durable en réseau

Constitué à la suite des réflexions menées lors de la journée Nationale sous le thème « le travail associatif au service du développement durable » en juin 2002

ADDER.ma a été présenté à Sa Majesté Le Roi, en Août 2002 au Deuxième Forum des Jeunes, en tant qu'initiative d'organisation du tissu associatif.

Aujourd'hui nous sommes plus de 350 associations réparties sur tout le territoire national.

Les Missions d'ADDER.ma

- Fédérer les associations autour de projets de développement dans **une approche de proximité.**
- **Les impliquer à la prise de décision et à la réalisation des différentes actions liées au développement local**
- Renforcement des capacités des associations membres par la formation à la conception et l'élaboration des projets de développement

Les Missions d'ADDER.ma

- S'impliquer davantage dans les programmes stratégiques de développement.
- **Développer des coopérations et des partenariats avec les différents intervenants.**
 - **Communiquer et négocier avec les différentes institutions en étant aussi bien l'interface que le coordinateur.**

ADDER.ma : Réalisations

- Visites dans certaines régions, identification des attentes des associations, et mise en place de représentations régionales.
- Formation des associations membres à la conception et l'élaboration des projets de développement
- Participation aux travaux du Congrès Mondial des Jeunes par la présentation de plus de 80 projets de développement.

ADDER.ma Réalisations

- Appui à la recherche de financement pour des projets de développement
- Participation active aux manifestations nationales et internationales en vue de promouvoir les orientations de ADDER.ma et sa volonté de s'impliquer dans le développement économique et social du Royaume. En l'occurrence :

INDH,

Pour une mobilisation générale et coordonnée

L'Initiative Nationale pour le développement Humain lancée lors du discours de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, le 18 mai 2005 est désormais considérée comme un chantier de long terme destiné à mobiliser en permanence les marocains dans la quête du développement et de leur mieux être.

- Cette initiative est la consolidation naturelle de plusieurs actions et programmes dans lesquels le Maroc s'est inscrit depuis plus de vingt ans. Cependant, la dispersion de l'intervention institutionnelle et le manque de coordination des actions et de stratégies cohérentes ont accentué la pauvreté. Cet état de fait a constitué un sérieux handicap pour le développement de la situation économique et sociale dans notre pays.
- Si l'INDH est considéré aujourd'hui comme un projet mobilisateur c'est parce qu'elle place les marocains au centre de cette stratégie multidimensionnelle par :
 - la réduction du déficit social des zones défavorisées et l'accès aux équipements et services sociaux de base,
 - la promotion des activités génératrices de revenus et d'emplois permanents et enfin,
 - l'aide aux personnes en grande vulnérabilité.

En second lieu, elle consolide les résultats des expériences passées et en cours en mettant l'accent sur :

- la coordination des actions en interpellant la personne du Premier Ministre,
- en instaurant une démarche globale, intégrée et participative axée sur les résultats et enfin,
- en mobilisant les partis politiques, les syndicats, les collectivités locales, les organisations de la société civile et le secteur privé et toute personne acquise à la problématique du développement.

Les défis à relever dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et le développement socio-économique exigent aujourd'hui l'implication de toutes les forces vives de la Nation.

- La société civile a un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des objectifs de l'INDH en mobilisant des ressources humaines, financières et matérielles favorables à l'optimisation des conditions de sa mise en œuvre et partant, à l'amélioration de la qualité de la vie et au développement humain de tous les citoyens.
- Aussi la priorité doit être accordée à la mise en place de projets intégrés en partenariat avec le secteur associatif, d'autant plus que plusieurs initiatives locales ont démontré que les aptitudes associatives fonctionnelles, constituent de puissants facteurs, qui déterminent la réussite de tout projet de développement et garantissent sa viabilité.
- (cas du CMJ)

Initiatives locales dans le cadre du CMJ

- Le Congrès Mondial des Jeunes, organisé **sous Le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi**, en août 2003 à Casablanca, a été un espace d'activités et d'actions pour les jeunes.
- Des projets, dont les thèmes s'articulent autour de la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire que le Maroc a ratifié en septembre 2000, ont

représenté une occasion unique pour fédérer les jeunes et leur permettre de participer aux activités des projets de développement.

- Les associations soutenues par des experts se sont mobilisées pour accueillir les jeunes et partager l'expérience d'une réalisation collective dans le cadre d'une action de développement.
- Les partenaires au développement, nationaux et internationaux, ont globalement financé ces initiatives,
- Quelle démarche a été adoptée pour cette réalisation ?

La démarche

- L'appel à manifestation d'intérêt auprès des associations et des partenaires pour disposer d'une banque de projets de développement dans le cadre des ODM. (associations du réseau ADDER.ma, presse, visites des associations)
- Diagnostic et étude des projets (plus de 400)
- Sélection des projets selon les thèmes d'intervention et par régions
- La visite des sites des projets pour la sélection définitive.
- Identification des partenaires financiers
- Proposition des projets de développement aux partenaires financiers (conventions de partenariat)
- Suivi des modalités de financements et des réalisations des projets ;
- Étude sur le terrain de l'impact des projets sur la vie des populations.

I. Répartition géographique des projets d'actions *

Régions	Nombre de projets
Oriental	11
Taza – El Houceima - Taounat	3
Tanger - Tétouan	8
Gharb – Cherarda – Beni Hssaine	3
Fes - Boulmane	5
Meknes- Tafilelt	11
Casablanca	2
Chaouia Ouardigha	2
Tadla	4
Doukala Abda	7
Rabat- Salé- Zemmour - Zaïr	15
Marrakech	12
Souss Massa Daraâ	13
Guelmim	8
Laâyoune	8
Oued Eddahab	4
Total	116

Répartition des projets d'actions par thème

Thèmes	Nombre de projets
Activités Génératrices de Revenus	40
Egalité des Sexes	2
Activités Culturelles	17
Lutte contre la Pauvreté	20
Protection de l'Environnement	24
Lutte contre l'Analphabétisme	3
Santé de la mère et de l'enfant	7
Partenariat International pour le développement durable	3
Total	116

Répartition catégorielle des projets

Structure	Nombre de projets
Projets Financés : PF	36
Projets Nouveaux : PN	36
Projets Complémentaires : PC	44
Total	116

Projets finalisés PF par institution partenaire

Les partenaires	Nombre de projets
ADS	18
Secrétariat d'Etat à l'Emploi	8
Secrétariat d'Etat à l'Environnement	6
LYDEC	2
OCP	1
BCP	1
Total	36

Financement des PN et PC par le Système des Agences des Nations Unis et les Ambassades

Les Agences	Nombre de projets financés
FAO	7
FNUAP	5
UNICEF / UNESCO	2
UNIFEM / UNICEF	2
PNUD	1
Ambassade de Belgique	3
Ambassade de France	1
Total	

Financement des PN et PC par les partenaires nationaux

Les partenaires nationaux	Nombre de projets financés
ADS	6
ADN	1
CDER	1
OCP	5
ONEP	2
ONA	1
Les Cimentiers du Maroc	4
Le Secteur bancaire BCP et WAFABANK	3
La Fondation Mohamed VI	4
Ministère de l'Emploi	1
Total	28

Estimation des projets

Catégories des projet	Projets enquêtés	Montant
Projets Finalisés	36	8 418 800
Projets Nouveaux	36	3 439 900
Projets complémentaires	44	3 805 000
Total	116	15 663 700

Bilan des initiatives du CMJ 2003

- Un premier rapport établi par une équipe de jeunes a été consacré au suivi des réalisations et à la situation financière des projets ;
- le diagnostic ainsi dégagé a permis de souligner les difficultés institutionnelles auxquelles sont confrontées les associations. (rapports d'avancement des travaux, présentation des documents, financements insuffisants, etc)
- Dans un deuxième temps, le suivi des évolutions et l'impact des projets mis en place a permis d'identifier les autres besoins des populations dans le cadre d'une démarche participative. Ceci a induit :

- la reconduction de cette expérience lors du Quatrième Festival des Jeunes en 2004 par la mise en place de Projets complémentaires à ceux réalisés en 2003.
- Et, de nouveaux projets dont l'intérêt porte sur les initiatives de création de projets par les jeunes, et enfin,
- La création d'une banque nationale de projets de développement (soutenu par le MDSSF).*
- En conclusion, cette expérience, globalement réussie, reste cependant conjoncturelle et ne peut être généralisée à toutes les actions de développement, mais elle affirme une grande mobilisation autour des intérêts stratégiques de notre pays.
- L'INDH offre aujourd'hui cette possibilité de mobilisation permanente.

Par entre autres,

- L'établissement d'un **diagnostic global** et réel de l'intervention associative dans le cadre du développement. Les constats y afférents vont permettre de décliner de nouvelles perspectives du secteur associatif pour la réalisation des objectifs de l'INDH.

Diagnostic global

Contraintes des associations

- Le manque de formation sur l'animation associative et le montage des projets induit un faible niveau de programmation des activités à mener à terme.
- La diversité des domaines d'intervention ne permet pas d'optimiser les actions menées ni de les inscrire dans un processus permanent et ce, par manque de professionnalisation des associations.
- La rareté des ressources financières, le manque d'équipements et de locaux, ainsi que l'insuffisance ou l'absence du soutien institutionnel ne facilitent pas la mise en œuvre des projets et actions en faveur des populations.
- Le manque de communication entre les différents intervenants induit l'absence de concertation dans la conception et la mise en place des projets entre les associations d'un côté, et un manque de coordination des programmes par les institutionnels d'un autre :
- Cet état de choses ne permet pas de développer une synergie d'actions sur le terrain.
- Le manque de conception et d'harmonisation des indices d'évaluation ne permet pas de mesurer l'impact des actions menées :
- Il est difficile d'en capitaliser les résultats.
- Enfin, au nombre des difficultés rencontrées, figure l'insuffisance de formation technique pour la mise en œuvre et l'utilisation des NTIC :
- Cependant, les associations de développement présentent des potentialités:

Potentialités

- Elles constituent des structures de mobilisation en faveur de la lutte contre la pauvreté.
- Elles ont le mérite de réaliser des actions dans le cadre du développement, nonobstant les contraintes déjà mentionnées.

- Elles essaient de mieux s'organiser et de renforcer leur capacité par la création de fédérations et de réseaux.
- Toutefois, l'instauration de cadres partenariaux plus formels et organisés est nécessaire pour que les associations puissent s'investir de manière efficace à la réalisation des objectifs de l'INDH.
- Quelles sont les perspectives ?
- Trois thématiques ont été développées :

Perspectives

Le redéploiement des actions associatives locales, fondé sur une vision globale et intégrée, par la fédération des associations autour d'un programme transversal à projets multisectoriels, hiérarchisés en fonction des besoins prioritaires des populations et des possibilités matérielles et financières .

- La relecture de l'approche partenariale, basée aujourd'hui essentiellement sur la maîtrise d'ouvrage des projets de développement, interpelle une réelle concertation avec les associations de développement sur les programmes et stratégies à mener.
- La mobilisation, la motivation et l'implication des jeunes dans les projets de développement local, levier à l'auto emploi et la création de petites et moyennes entreprises génératrices de revenus.

/ le redéploiement du secteur associatif par :

- La mise en place de fédérations locales du tissu associatif afin de :
 - Transcender les problèmes sectoriels proprement dits pour aborder certaines problématiques transversales dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée.
 - D'avoir une meilleure visibilité des associations qui agissent dans des domaines proches et qui partagent des projets communs ;
 - De faciliter la communication par la mise en place d'un cadre partenarial, de concertation et de coordination des actions, à partir de projets précis, généralement déterminés dans le temps et l'espace.
- Comment se présente alors ce cadre partenarial ?

B/ Nouvelle approche partenariale :

Du PARTENARIAT PASSIF au PARTENARIAT ACTIF.

Si l'on considère :

- que pour promouvoir le développement et permettre aux associations de tirer parti d'un projet global, des cadres partenariaux et réglementaires transparents sont nécessaires ;
- que la gestion et l'optimisation des conditions de mise en œuvre d'un projet de développement doit s'inspirer des principes de la participation, de la responsabilité et de la transparence ;
- qu'un projet de développement pour être durable doit être porté par des institutions transparentes et responsables (Comité de gestion : bailleurs de fonds, pouvoirs publics, élus et associations) ;

Alors,

Il est aujourd'hui indispensable de faire évoluer le partenariat passif, généralement contributif et/ou opérationnel, vers un partenariat actif en intégrant les modes de collaboration, et/ou de consultation.

Pour ce faire, certaines conditions doivent être satisfaites. Il s'agit entre autres de :

- la consultation
- du choix de la participation collective
- d'un comité de gestion représentatif et responsable,

En vue d'assurer la réussite des projets de développement. Cette réussite sera appuyée par les facteurs suivants :

- la confiance, la validation mutuelle et les discussions ouvertes entre les partenaires ;
- l'identification claire des responsabilités des différents partenaires ;
- la reconnaissance de la valeur d'un programme de longue durée axée sur le renforcement des capacités et la formation ;
- des mécanismes de communication et de consultation efficaces ;
- des mesures de performance, des critères de réussite et des normes établis de concert.

Cela suppose :

- **le renforcement de la participation des acteurs aux processus de décision.**
- Ce renforcement peut être réalisé aux moyens de mécanismes tels que l'approche participative de proximité, la représentativité et la responsabilisation de tous et notamment des jeunes.
- Comment les impliquer dans ce grand chantier ?

/ Motivation et implication des Jeunes dans les projets de développement, levier de l'auto emploi

Les jeunes ont un rôle à jouer dans le cadre de L'INDH par:

- La sensibilisation et la mobilisation d'un certain nombre de diplômés chômeurs dans ce cadre, qui pourrait s'intituler « **Le service citoyen volontaire des jeunes** »

- Le Service citoyen volontaire des jeunes stipule :

A/ Le renforcement des capacités des jeunes par la formation :

- aux techniques de conception et de formulation des projets de développement ;
- A l'assistance et l'appui à la réalisation des projets de développement selon les compétences requises ;
- Aux modalités de suivi- évaluation et d'audit des projets réalisés ou en cours de finalisation.

Comment ?

Sous forme:

B/ D'un engagement sous contrat à durée déterminée. Les jeunes se verront confier l'assistance aux associations de développement pour la formulation, la réalisation et le suivi des projets de développement.

Pourquoi ?

- Le service citoyen volontaire des jeunes aura pour objectifs:
 - D'impliquer les jeunes dans un chantier national de développement humain
 - de leur fournir une expérience de terrain dans le cadre des différentes activités et selon leur domaines de compétences
 - d'avoir de nouvelles perspectives et une ouverture sur les opportunités pour la création de leur propre projet économique.

Les résultats:

La valorisation par la responsabilisation,

L'implication par la participation à la réalisation

Le contact avec les potentialités économiques du pays porteront les jeunes vers plus d'opportunités, de créativité et de réalisme et seront de ce fait moins enclin à s'enfermer dans des communautés marginalisées évitant ainsi toute adhésion à des concepts a-sociaux.

Conclusion générale :

Aujourd'hui, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain conjuguée de la mobilisation institutionnelle et soutenue par les partenaires au développement, nationaux et internationaux, nous confortent dans nos engagements et nous incite à continuer à œuvrer en faveur des stratégies locales de développement.

- C'est pour s'inscrire dans cette nouvelle dynamique créée par l'INDH, qu'au-delà de l'intervention autonome et dispersée du secteur associatif en matière de développement, la démarche préconisée va consister à participer au :
- Renforcement des capacités du secteur associatif par l'information, la formation et la création de fédérations locales ;
- Diagnostic des potentialités et des ressources locales
- identification et conception de projets globaux et intégrés ;
- hiérarchisation des actions en fonction des besoins prioritaires et des disponibilités matérielles et financières;
- Élaboration de banques locales de projets de développement ;
- Collaboration avec les autorités territoriales, les communes, les collectivités locales et les autres partenaires au développement,
- Participation et représentation aux commissions locales et régionales pour la réalisation des objectifs de l'INDH
- Mise en place d'instruments nécessaires pour évaluer l'efficacité et les résultats de tout projet dans la pratique.
- Encadrement des jeunes dans toutes les étapes du processus mentionné en vue d'un avenir meilleur pour tous.